

REPRISE DE L'ACTIVITÉ, RELANCE OU LE MONDE D'APRÈS ?



*par David Charlet, fondateur et
Président de l'Association Nationale
des Conseils Financiers (ANACOFI), et
Président de la Fédération Européenne des
Conseils et Intermédiaires Financiers (FECIF)*

Jamais une pandémie n'aura autant frappé l'économie mondiale ou autant déstabilisé les équilibres politiques.

Le Monde craignait une moindre croissance, il découvre la décroissance et les doutes quant à son système. La France annonce pour sa part entre -12 et -20% de PIB en 2020 et un rebond en 2021 de 8%.

Mis à part la crise du début des années 1930, rien n'a jamais été comparable, encore qu'il faille considérer que l'économie est aujourd'hui bien plus mondialisée, ce qui en amplifie certains effets et le ressenti d'une fraction, a minima, des populations.

Beaucoup rêvent de relocalisations, mais les premières annonces sont assez claires : le premier réflexe des grands groupes est de compresser les coûts donc, de licencier et de délocaliser encore plus ; nombre de PME produisant localement des biens de consommations, ou utiles à d'autres productions, annoncent leur fermeture et nombre d'industries et de services - qui sont encore nos points forts - sont l'objet de critiques et de déclarations de désamour d'une fraction bruyante de la population qui demande un « monde d'après », comme l'aérien ou l'automobile, qui vient pourtant de nous aider à produire les respirateurs dont nous manquons.

Il resterait donc à la France son agriculture, son industrie agro-alimentaire, sa finance, son assurance et son tourisme.

Mais là encore, l'agri-bashing et la haine de la finance de certains ou la relative fermeture des frontières ne vont-ils pas limiter notre capacité de rebond, d'autant qu'au même moment, nombreux sont ceux qui réclament des augmentations de revenus ?

Que nous reste-t-il ?

Le Médical, les services « acceptables », la technologie, la reconversion verte ?

En réalité, quelle que soit la réponse, cela passera par plus de nouvelles entreprises, plutôt TPE/PME et des ETI ou quelques grandes entreprises, dans des domaines tolérés, qui tireront les autres.

Mais toutes les tentatives de ruissellement du haut vers le bas ont montré leurs limites.

Saurons-nous faire au pied du mur, ce qu'au moins 3 gouvernements n'ont pas réussi en 15 ans ?

A cette heure il n'y a rien de moins probable et le représentant que je suis des Conseils en Gestion de Patrimoine (CGP) qui devront aiguiller les particuliers vers les bons choix économiques et des Conseils en Finance d'Entreprise (CFE), ne sait qu'une chose : ce n'est pas le moment

de nous créer des freins et de limiter les possibilités de création ou de développement !

Il m'apparaît également que ce moment devrait être celui de l'alliance entre tous et du soutien par ceux qui vont bien, de ceux qui momentanément sont fragilisés.

Malheureusement, certaines entreprises ne seront pas sauvables. Il vaut probablement mieux sauver les hommes qui se trouvent dedans et injecter nos forces et nos moyens dans des créations ou encore, consolider ce qui peut l'être et partir à la conquête.

Si nous ne le faisons pas, nous serons enfermés dans un marché français, mécaniquement réduit et il ne faudra pas très longtemps pour que notre PIB rejoigne le niveau de celui de l'Italie. Comment ferons-nous alors pour satisfaire nos citoyens, alors même que nous serons 10 millions de plus que nos voisins pour la même richesse produite ?

Dans ce contexte assez noir, il est des métiers qui devraient pouvoir tirer leur épingle du jeu et apporter leur aide.

J'ai le plaisir d'en représenter deux qui, bien que sévèrement touchés à court terme, devraient pouvoir rebondir assez rapidement.

L'arrêt de nombreuses opérations de fusion, transmission ou croissance a frappé nos Conseils en Finance d'Entreprise quand nos Conseils en Gestion de Patrimoine ont, eux, vu tous les projets d'investissement ou de réorganisation plus juridiques de leurs clients stoppés et leurs encours suivis baisser fortement.

Il semble que 15 à 20% de nos entreprises se retrouvent dans une situation compliquée, qui pourrait les mener au dépôt de bilan.

Pour autant dans les deux domaines, les besoins d'une aide délivrée par nos professionnels vont être massifs et nous percevons bien un très fort rebond de la demande.

Nous ne rattraperons pas en 2020 le temps perdu : toutes les missions qui nous sont demandées nécessitent du temps et pour naître dans les têtes de nos clients potentiels et pour aboutir. Nous ne résoudrons pas toutes les situations. Nous n'embaucherons pas massivement cette année. Mais le modèle de mix Humain/techno qui est maintenant le nôtre, testé et amélioré en grandeur réelle avec le confinement, a démontré son efficacité.

Il semble que nos autorités l'aient compris et qu'elles veuillent bien nous écouter.

Afin de mieux définir nos positions, nos avis, et d'analyser ce que nous pouvons apporter et comment, nous organiserons une Université d'été fin Aout, à laquelle nous associerons d'autres organisations puis, le 3 septembre, nous restituerons nos conclusions lors d'une journée publique. Nous en tirerons un Livre Blanc, à la disposition de qui il intéressera.

Nos professionnels ne sont pas la cause de cette crise, mais ils peuvent participer à la solution. Nous espérons donc être entendus et pouvoir aider - le plus possible - personnes et entreprises.



L'ANACOFI est la première instance française de représentation des Conseils en Gestion de Patrimoine, Conseils en Finance et Développement d'Entreprises mais aussi des Courtiers en Assurance vie et en opérations de banque. L'ANACOFI contrôle la principale association de Conseils en Investissements Financiers (48% des effectifs nationaux), la première association d'Intermédiaires en Opérations de Banque, le premier syndicat de courtiers en assurance-vie par le nombre d'entreprises, inscrit sur le registre ACPR des organisations pouvant déposer un Code de Bonne Conduite et l'une des plus importantes associations d'agents immobiliers (patrimoniaux). Avec presque 5000 entreprises représentées elle, pèse plus de 25 000 emplois directs et 50 000 générés dans sa sphère d'activité immédiate (avec filiales et sociétés liées aux membres). L'ANACOFI est l'une des 10 principales associations IFA/FA au Monde. Le chiffre d'affaires généré par nos membres dépasse 3 Md€ et génère plus de 7 Md€ de PIB. Elle est inscrite aux registres des représentants d'intérêts de l'Assemblée Nationale, du Sénat et de transparence de l'Union Européenne. L'ANACOFI est Membre de la FECIF (Fédération Européenne).